



HAL
open science

Michel Vovelle “historien de la mort”

Régis Bertrand

► **To cite this version:**

Régis Bertrand. Michel Vovelle “historien de la mort”. *Annales historiques de la Révolution française*, 2021, 404 (2), pp.37-51. hal-03557419

HAL Id: hal-03557419

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03557419>

Submitted on 25 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel Vovelle, « historien de la mort »

Régis BERTRAND,

Aix-Marseille Univ, CNRS, UMR 7303 TELEMME, Aix-en-Provence, France
341 rue Paradis, 13008 Marseille.
regis.bertrand6@free.fr

Résumé : Au cours des décennies 1970-1980, Michel Vovelle a tenu un rôle de premier plan dans l'émergence et la définition d'une histoire de la mort. Sa thèse, publiée en 1973, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, fondée sur l'étude sérielle des clauses des testaments, révéla le changement des attitudes collectives à l'égard de l'au-delà avant la Révolution française. Son étude sur l'iconographie des retables des âmes du purgatoire en Provence (1969) proposa une analyse sérielle de tableaux et sculptures considérés comme sources historiques. Il élucida les sculptures du « mystérieux monument » élevé en 1792 par un Aixois, Joseph Sec. Il montra qu'il a voulu transmettre un discours sur la Révolution et des discours sur les attitudes devant la vie. Il amorça aussi l'étude quantitative des tombeaux des cimetières provençaux. Son grand livre de synthèse, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours* (1983) suscita un intéressant débat avec Philippe Ariès et reste une de ses principales œuvres.

Mots-clés : Histoire de la mort, Déchristianisation avant la Révolution, Iconographie des âmes du purgatoire, Cimetières, Ariès Philippe.

Michel Vovelle a tenu un rôle de premier plan dans ce « moment historiographique » français que furent dans les décennies 1970-1980 l'émergence et la définition d'une histoire de la mort¹, aspect essentiel de ce que l'on appelait alors l'histoire des mentalités, par sa thèse, par son débat avec Philippe Ariès, par ce grand livre qu'est *La mort et l'Occident*, par bien d'autres publications, en particulier des articles. Il a réalisé l'essentiel de ces travaux pendant la première partie de sa carrière, sa « période aixoise », entre 1961 et 1983². Michel Vovelle reviendra périodiquement sur ce sujet au cours des décennies suivantes³. Peu en revanche durant les vingt-cinq années de sa retraite, passées à Aix⁴, même si l'avant-dernier de ses livres, *Mémoires vives*,

¹ Anne RASMUSSEN, « Retour sur un moment historiographique : “ la mort réhabilitée ”. À propos d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Chaunu, Lebrun, Vovelle, la nouvelle histoire de la mort », *Studi tanatologici*, 2007, n° 3, p. 62-73. Voir aussi André BURGUIERE, *L'école des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, 2006, chap. 7 « L'histoire de la mort. Anthropologie du corps et conscience de soi », p. 201-237 et R. BERTRAND, « L'Histoire de la mort, de l'histoire des mentalités à l'histoire religieuse », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 86, n° 217, 2000, p. 551-559.

² Sur cette période, Régis BERTRAND, « Michel Vovelle en Provence, de l'histoire sociale à l'histoire des mentalités », *Provence historique*, t. LXVIII, fasc. 264, 2018, p. 561-572. La bibliographie qui est citée dans cette étude n'est que partiellement reprise ici.

³ M. VOVELLE, *Histoires figurales. Des monstres médiévaux à Wonderwoman*, Paris, Usher, 1989 (recueil d'articles).

⁴ M. VOVELLE, « Derniers devoirs, les tribulations du corps entre deuil et mémoire » dans Gilbert BUTI et Anne CAROL (DIR.), *Comportements, croyances et mémoires. Europe méridionale XV^e-XX^e siècle. Études offertes à Régis*

s'achève par des textes sur ce sujet, qui y sont en fait repris⁵.

De l'histoire révolutionnaire à l'histoire de la mort

M. Vovelle n'a cependant guère laissé que quelques indications éparées sur le cheminement qui l'a conduit à s'intéresser à ce nouveau territoire de l'historien, comme l'on disait alors, qu'il va contribuer à créer⁶. Lorsqu'il arrive à Aix en 1961, recruté comme assistant par Pierre Guiral, le professeur d'histoire moderne et contemporaine de la faculté provençale, M. Vovelle nourrit un projet de thèse sur « la contre-révolution en Provence » et souhaite étudier en particulier le basculement révolutionnaire de Marseille : comment cette ville à la pointe de la Révolution entre 1789 et 1792 avait-elle pu passer ensuite au Fédéralisme et à des options contre-révolutionnaires durables ? Il commence ses dépouillements d'archives entre 1962 et 1964. M. Vovelle aurait alors découvert que Pierre Guiral avait déjà attribué un sujet relativement proche à un professeur de cours complémentaire, Guy Martinet. En fait ce dernier devait étudier la période post-thermidorienne. Il peut certes sembler surprenant qu'un accord n'ait pu être trouvé avec cet érudit affable qui allait être tôt atteint de graves troubles oculaires et ne parviendra guère qu'à publier quelques articles⁷. Mais les thèses d'État taillaient fort large et la concurrence sur leur terrain de recherche était de fait difficilement vécue.

Il est permis de se demander si l'obstacle n'aurait pas été autant, sinon davantage, pour Michel Vovelle, de nature épistémologique : ce qu'il a appelé avec insistance « le guêpier du code socioprofessionnel », révélé par cette « journée des dupes » que fut selon lui le « colloque de Saint-Cloud de 1964 », qu'il a évoqué à maintes reprises dans ses écrits ou devant ses thésards. Il avait travaillé, avec d'autres élèves d'E. Labrousse, à un projet de codification qui

Bertrand, Aix, PuP, 2007, p. 255-260 et « *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours. Une troisième préface ?* », dans Anne MONTENACH, Jacques GUILHAUMOU et Karine LAMBERT (dir.), *Genre, Révolution, Transgression. Études offertes à Martine Lapiéd*, Aix, PuP, 2015, p. 33-48. Gian Marco VIDOR, « Emotions and writing the history of death. An interview with Michel Vovelle, Régis Bertrand and Anne Carol », *Mortality*, 2015, p. 2-12.

⁵ M. VOVELLE, *Mémoires vives ou perdues. Essai sur l'Histoire et le souvenir*, Paris, 2018.

⁶ Il passe fort rapidement sur ce point dans M. VOVELLE, *Les aventures de la Raison. Entretiens avec Richard Figuié*, Paris, Belfond, 1989 ou dans « La mort à une histoire, entretien de M. Vovelle avec Claude Mazauric », *La Nouvelle critique*, n° 114, 1978, p. 28-36.

⁷ Guy MARTINET, « Quelques aspects de l'émigration dans le district de Marseille pendant l'an III », *Information historique*, 23° a. n° 2, 1961/2, p. 64-71 ; « Les débuts de la réaction thermidorienne à Marseille. L'émeute du 5 Vendémiaire An III », 90^e Congrès nat. des sociétés savantes, Nice 1965, section d'histoire moderne et contemporaine, t. II, Paris, CTHS, 1966, p. 149-166 ; « La vie politique à Marseille en 1795 et 1796. Lettres inédites du journaliste Ferréol Beaugeard », *Provence historique*, t. 16, fasc. 64, 1966, p. 126-176.

pourrait constituer « un système de référence commune » entre les études du XVIII^e et celles du XIX^e siècle. M. Vovelle devait en être le rapporteur au colloque mais son codage fut rejeté par Ernest Labrousse quelques jours auparavant. Michel Vovelle a écrit en 1989 que Jacques Dupâquier se chargea de conclure qu'un tel code était impossible à élaborer⁸. Il a perçu ce constat comme « l'effet d'un tournant » : « la victoire » de l'équipe de l'historien conservateur Roland Mousnier contre celle de Labrousse – qui venait de prendre sa retraite. L'échec d'un projet qui aurait dû sous-tendre les démonstrations de sa thèse a certainement été pour lui un choc intellectuel et psychologique – dont témoignent les confusions qu'il a sans cesse commises en dépit de son impressionnante mémoire : le colloque de l'ENS de Saint-Cloud n'a pas eu lieu en 1964 mais en mai 1965, ses actes furent publiés en 1967⁹. C'est A. Soboul qui a déclaré un tel code « absolument impossible ». J. Dupâquier s'est borné à juger son élaboration « prématurée »¹⁰.

En fait, dès 1964, Michel Vovelle a abandonné son projet marseillais. Bien plus tard, la retraite venue et de retour à Aix, il aura à cœur d'achever et de publier, avec l'aide de Bernard Cousin, ce qui aurait dû être la partie centrale de cette thèse, son étude des sans-culottes marseillais¹¹.

Michel Vovelle a déjà lancé, parallèlement à son projet de thèse, une recherche pionnière sur « prêtres abdicataires et déchristianisation en Provence » à l'invitation de Marcel Reinhard (1899-1973), alors titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution française, dans le cadre du congrès des sociétés savantes de Lyon de 1964¹². La même année, il présente une communication « Déchristianisation provoquée ou déchristianisation spontanée dans le Sud-Est sous la Révolution française » devant la Société d'histoire moderne. M. Vovelle a rappelé à plusieurs reprises l'accueil « terrifiant » qui fut réservé à cette recherche débutante et en particulier, « le

⁸ M. VOVELLE, *Les aventures de la Raison*, op. cit., p. 18 et « La mémoire d'Ernest Labrousse », *AHRF*, n° 276, 1989, p. 103-104.

⁹ *L'Histoire sociale, sources et méthodes, Colloque de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965)*, Paris, PuF, 1967. Sur cette rencontre, cette remarque de François CARON, « De Saint-Cloud à Ulm », dans Christophe CHARLE (dir.), *Histoire sociale, histoire globale ?*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1993, p. 14 : « Les débats ont été très fortement animés, très polémiques dans leur nature, alors que les communications étaient très modérées ».

¹⁰ *L'Histoire sociale*, op. cit., p. 172 et p. 164.

¹¹ M. VOVELLE, *Les sans-culottes marseillais. Le mouvement sectionnaire du jacobinisme au fédéralisme, 1791-1793*, Aix, PuP, 2009. Avec p. 5-24 une précieuse introduction autobiographique.

¹² M. VOVELLE, « Prêtres abdicataires et déchristianisation en Provence », dans *Les prêtres abdicataires pendant la Révolution française, actes du 89^e Congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1964*, Paris, Cths, 1965, p. 43-48ter.

verdict formulé abruptement par Albert Soboul : *je ne me permettrai jamais pour ma part de soumettre à l'analyse quantitative un phénomène de l'ordre de la foi* »¹³. Au colloque de Saint-Cloud, Albert Soboul croit encore bon de donner explicitement les premiers résultats de M. Vovelle en exemple des « limites d'une histoire sociale qui se voudrait purement quantitative » ; il tient à répéter : « Peut-on mesurer la foi ? Ou n'en mesure-t-on que les manifestations ? »¹⁴. L'année suivante, M. Vovelle publie un article « Essai de cartographie de la déchristianisation révolutionnaire »¹⁵. Indices que ce n'est pas simplement l'occasion du programme du congrès du Cths qui l'a conduit à s'intéresser à ce sujet. Et surtout qu'il l'a très vite élargi aux laïcs et a entamé une réflexion sur le temps court et la longue durée, ce que confirment les premières lignes de l'introduction de sa thèse : « L'étude qui se présente ici sous une forme sinon achevée, du moins élaborée, est née d'une interrogation initiale sur la déchristianisation révolutionnaire de l'an II » et de la volonté de passer du temps court du mouvement déchristianisateur au temps long, à une « déchristianisation comme état déjà effectif à la fin du XVIII^e siècle »¹⁶.

L'étude sérielle des testaments

Michel Vovelle décide alors de s'attacher à étudier le problème des antécédents sur la longue durée de la déchristianisation de l'an II. Et de le faire à travers une source *a priori* inattendue, l'étude sérielle des clauses religieuses des testaments, qui n'avaient jusqu'alors guère fait l'objet que de publications monographiques surestimant leur originalité. Il fait ainsi preuve d'une grande audace en consacrant à une recherche aussi périlleuse l'exercice académique dont dépendait et dépend en France une carrière historienne. Marcel Reinhard dirigera d'abord sa thèse, puis après son passage à l'honorariat, le doyen André Latreille (1901-1984) de Lyon, jusqu'à sa soutenance le 18 juin 1971¹⁷.

Dès les premières pages de l'introduction apparaît sa fascination pour les travaux et les programmes de recherche d'un juriste, professeur de droit canonique, Gabriel Le Bras (1891-1970), un des principaux fondateurs de la sociologie religieuse en France, que curieusement il

¹³ M. VOVELLE, « Préface » de *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, rééd. du CTHS, 1997, p. XIII et encore M. VOVELLE, « Response » dans *French history*, vol. 19-2, juin 2005, p. 178.

¹⁴ *L'Histoire sociale*, *op. cit.*, p. 21 et encore dans la discussion, p. 31.

¹⁵ *Annales du Midi*, t. 76, n° 68-69, 1965, p. 529-542.

¹⁶ Michel VOVELLE. *Piété baroque et déchristianisation. Les attitudes devant la mort en Provence au XVIII^e siècle d'après les clauses des testaments*, Paris, Plon 1973, p. 17 et rééd. abrégées, Le Seuil, Points, 1978, et CTHS, 1997.

¹⁷ Exposé de soutenance dans *Les aventures de la Raison*, *op. cit.*, p. 143-152.

orthographe Lebras, en un seul mot, indice qu'il n'a sans doute pas pu correspondre avec lui ni le rencontrer¹⁸. M. Vovelle et surtout M. Agulhon citaient alors avec de grands éloges à leurs étudiants la thèse de l'abbé Charpin, élève de Le Bras, sur le retard au baptême à Marseille aux XIX^e-XX^e siècles, mesuré à travers les actes de catholicité, fondée sur un vaste appareil statistique et de savants calculs. M. Vovelle les jugeait cependant difficilement transposables à l'Ancien Régime, les sources étant différentes¹⁹.

Il avait pu lire incidemment des testaments dans les archives chartraines à l'occasion de ses premiers travaux. Des historiens, surtout juristes et médiévaux, avaient commencé à les exploiter. Il semble bien que l'idée d'une étude quantitative lui soit venue de la lecture de la thèse soutenue quarante ans plus tôt par le grand historien du droit provençal, Roger Aubenas (1903-1989), *Le Testament en Provence*, et celles de ses élèves, auxquelles il renvoie d'emblée lorsqu'il présente sa source²⁰. De fait, Aubenas analysant les clauses des testaments révèle la richesse d'une telle source et il l'illustre dans le recueil de textes qui constitue la seconde partie de sa thèse. Aubenas avait déjà mis des testaments en série pour suggérer à travers leur évolution une « mutation psychologique » au XVI^e siècle. On peut ajouter que ses élèves étudiaient les testaments d'une localité et avaient tendu à constituer des corpus. Mais il revient à Michel Vovelle d'avoir fait du testament « une approche sur traces des sensibilités collectives » au prix d'un dépouillement inouï de quelque 18000 testaments, réalisé dans des conditions très difficiles, marquées par la maladie puis la mort le 15 décembre 1969 de Gabrielle Cérimo-Vovelle, qui révéla d'emblée sa considérable puissance de travail. Il avait fait ses statistiques, comme l'observera T. Tackett trente ans plus tard, « sans l'aide d'un ordinateur, par simple manipulation manuelle de dossiers de fiches »²¹. De petites fiches sur bristol qu'il préparait à l'avance en alignant en abrégé, au moyen de tampons encres, les principales clauses des testaments. Il reportait ensuite les résultats sur un tableau à double entrée.

S'intéresser à ce que Marx avait appelé la superstructure était audacieux et avait déjà été reproché à M. Vovelle. Montrer la précocité de ce qu'il a appelé la déchristianisation allait lui

¹⁸ M. VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation*, op. cit., p. 16-22. De même en bibliographie, p. 636.

¹⁹ Fernand CHARPIN, *Pratique religieuse et formation d'une grande ville, le geste du baptême et sa signification en sociologie religieuse (Marseille, 1806-1958)*, Paris, Éditions du Centurion, 1964. L'auteur reconnaissait en privé qu'il était aidé dans ses travaux statistiques par un de ses paroissiens, polytechnicien, haut fonctionnaire de l'Insee.

²⁰ M. VOVELLE. *Piété baroque et déchristianisation*, op. cit., p. 24-25. Roger AUBENAS, *Le Testament en Provence dans l'ancien droit*, Aix, impr. P. Roubaud, 1927, 205-123 p.

²¹ Timothy TACKETT, « *Piété baroque et Déchristianisation* : Thirty Years later », *French history*. vol. 19-2, june 2005, p. 145-151, « without the aid of a computer through the hand manipulation of card files ». M. Vovelle sera toute sa vie réfractaire à l'ordinateur.

valoir une polémique avec Gérard Cholvy, spécialiste de la pratique religieuse du XIX^e siècle. Le terme de déchristianisation, qui qualifiait alors au sens strict l'action volontariste de la Convention montagnarde, a pu *a posteriori* paraître discutable pour désigner un mouvement de fond effectué, selon l'expression de M. Vovelle, « dans le secret des consciences », sans lequel néanmoins la déchristianisation autoritaire de l'an II n'aurait pas été possible. Cette critique semble anachronique²².

Un autre mérite de M. Vovelle a été assez peu souligné. Il avait débuté ses dépouillements à la fin du XVII^e siècle. Il avait ainsi « pris sur le fait » le véritable apogée de la réforme catholique entre 1680 et 1720, ce qu'il allait appeler « l'invasion dévote », la grande diffusion des principes tridentins parmi les fidèles.

Un apport de ce livre très riche est la reconstitution des attitudes collectives et des rites autour de l'univers de la mort ancienne, sur lequel M. Vovelle avait rassemblé un important dossier de textes et d'images qu'il publia et commenta dans *Mourir autrefois*, ouvrage paru dans la collection *Archives*, alors très remarquée²³.

Les retables des âmes du purgatoire

Michel Vovelle avait publié précédemment, dès 1969, une étude sur l'iconographie des retables des âmes du purgatoire en Provence qui résulte d'une longue enquête de terrain, conduite entre 1965 et 1969 avec Gaby Vovelle, et à laquelle il avait associé Bernard Cousin, qui allait devenir son premier thésard²⁴. Ce livre était fort original, d'abord par son questionnement : suivre sur une durée pluriséculaire l'évolution d'un *état* de l'au-delà à travers ses représentations iconographiques. Ensuite par sa méthode, l'analyse sérielle approfondie de tableaux et sculptures considérés comme des sources historiques et non seulement comme des œuvres d'art – détail révélateur, l'iconographie de la boiserie du retable, voire du devant d'autel, est également prise

²² J. Delumeau, dans son commentaire de la thèse de M. Vovelle, ne conteste en rien ce terme et va jusqu'à évoquer la « seconde déchristianisation » postrévolutionnaire. Jean DELUMEAU, « Au sujet de la déchristianisation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 22, n°1, janvier-mars 1975, p. 52-60. Non plus que Jean-Robert ARMOGATHE dans son compte rendu de la *Revue de l'histoire des religions*, 1975, n° 188, p. 193-196. Sur la réception universitaire de l'ouvrage, R. BERTRAND, « Michel Vovelle en Provence », *art. cit.*

²³ M. VOVELLE, *Mourir autrefois : attitudes collectives devant la mort aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Gallimard-Julliard, col. Archives, 1974, rééd. Gallimard, Folio-Archives, 1990.

²⁴ Gaby et Michel VOVELLE, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence du XV^e au XX^e siècle d'après les autels des âmes du Purgatoire*, Paris, A. Colin, Cahiers des Annales, 1970 et bonnes pages parues sous le même titre dans *Annales ESC*, 1969/6 p. 1602-1632.

en compte. Enfin, la mise en rapport de ces retables et de leurs autels avec les confréries qui les ont commandités et les ont pris comme support de leur dévotion. Bien plus, l'ouvrage croise cette iconographie spécifique du catholicisme avec les sources écrites qui ont promu ce troisième lieu, le purgatoire. C'est là sans doute l'apport de Gaby Vovelle, co-auteur de l'ouvrage, qui avait commencé une thèse sur l'œuvre de François de Sales mais on ne saurait négliger aussi la culture religieuse reçue par Michel Vovelle en son enfance, qu'il évoquera dans son récit autobiographique *Mémoires vives*²⁵. On donnera la mesure de la nouveauté de cette enquête en signalant que lorsque Michel et Gaby Vovelle entament leur enquête, un certain nombre de ces tableaux sont identifiés dans les guides et les publications d'érudits comme des représentations de l'enfer ou du jugement dernier. Soulignons aussi le contraste entre ce travail quasi artisanal de comptages et de comparaisons fines et le « beau livre manqué », selon l'expression de M. Vovelle, dirigé par Victor-Louis Tapié, *Retables baroques en Bretagne*, paru en 1972 qui s'efforça d'utiliser « les techniques de pointe de la sémiologie graphique » sans que ses auteurs parviennent à en maîtriser la technicité²⁶.

M. Vovelle eut l'occasion de revenir à l'étude de l'iconographie des âmes du purgatoire en 1996 en élargissant son propos à l'Europe occidentale catholique²⁷. Ce fut son dernier travail important consacré à l'histoire de la mort.

Le monument de Joseph Sec

Michel Vovelle va publier en 1975 un petit ouvrage sur le monument élevé en 1792 par Joseph Sec, « bourgeois d'Aix » pour son tombeau. Ce livre, dont le style alerte reflète le plaisir qu'il eut à l'écrire, occupe une place particulière dans son œuvre. Michel Vovelle, qui vient de publier sa thèse, semble avoir à cœur de prendre le contrepied de cette dernière : il passe de l'histoire quantitative à l'étude de cas, il vient d'établir des moyennes, il élucide la signification d'une réalisation hors du commun, il a étudié des milieux sociaux, il retrace avec une érudition jubilatoire la biographie d'un personnage situé dans l'entre-deux de la hiérarchie aixoise. Il décrypte la profusion des bas-reliefs et des statues du monument Sec et démontre que son auteur

²⁵ M. VOVELLE, *Mémoires vives*, op. cit., p. 33 et aussi p. 18 pour la visite au cimetière « aux Rameaux, à la Toussaint, aux anniversaires ».

²⁶ Victor-Louis TAPIÉ, Jean-Paul LE FLEM et Annick PARDAILHE-GALABRUN, *Retables baroques en Bretagne*, Paris, PuF, 1972. Compte rendu de Michel VOVELLE dans *Annales ESC*, 1973, 28^e an., n° 5, p. 1146-1150.

²⁷ M. VOVELLE, *Les âmes du purgatoire ou le travail du deuil*, Paris, Gallimard, Le temps des images, 1996.

« inspiré » a voulu transmettre un discours sur la Révolution et des discours sur les attitudes devant la vie. Il élargit son propos par un essai très librement écrit sur ceux qu'il appelle les « naïfs » et de façon plus précise les « démiurges du monde social », depuis Joseph Sec jusqu'au facteur Cheval²⁸.

L'étude des tombeaux

Lors de ses visites dans les églises à la recherche des autels du purgatoire, Michel Vovelle relevait et photographiait également les retables de la mort de saint Joseph, ceux des confréries de la Bonne mort, et les tombeaux. Il nourrissait en particulier le projet de compléter sa thèse par une étude des monuments funéraires d'époque moderne dans le Sud-Est. Il n'a jamais réalisé ce travail, et point seulement sans doute à cause de sa nomination parisienne : les tombeaux subsistant d'Ancien Régime constituaient un ensemble résiduel, souvent remanié, et ceux qui ont disparu ne sont guère connus que par de brèves mentions écrites ou la copie souvent fautive de leurs épitaphes. Il y a cependant une trace discrète de sa collecte photographique : dans *Mourir autrefois*, la photographie du décor macabre du tombeau de Mgr de Sade, dans la cathédrale de Cavaillon, porte l'indication « Photo de l'auteur ».

En fait ce sont les monuments des cimetières qui vont l'intéresser ensuite. Lorsqu'il commence à photographier les tombeaux d'église puis ceux des cimetières non seulement en Provence mais lors de ses voyages, il n'a guère pour concurrents que des photographes d'art qui réalisent des clichés esthétisants et relèvent des détails qu'ils jugent pittoresques ou ne retiennent que les tombeaux des célébrités. Michel Vovelle ne les photographie pas pour leur valeur artistique mais parce que, comme les tableaux des âmes du purgatoire, la statuaire et les épitaphes sont à ses yeux une source de cette histoire des mentalités collectives qui est alors en train de s'élaborer²⁹. En 1979, il obtient des crédits pour lancer une enquête de terrain dans quelques cimetières provençaux (au sens large puisque l'enquête comprend celui de Nîmes). Il en est

²⁸ M. VOVELLE, *L'irrésistible ascension de Joseph Sec, bourgeois d'Aix : suivi de quelques clefs pour la lecture des naïfs*, Aix-en-Provence, Édisud, 1975. *Le mystérieux monument Joseph Sec à Aix-en-Provence*, photographies de Pierre DONAINT, Avignon, A. Barthélemy impr., 2009. *Le mystérieux monument Joseph Sec à Aix-en-Provence*, photographies de Sébastien AUBLANC, Aix-en-Provence, Éditions des Lilas, 2020.

²⁹ Il est à craindre que ces boîtes de clichés aient en bonne partie péri dans l'inondation du bureau aixois de Michel Vovelle par la grande crue du torrent de la Torse en 2002.

résulté *La ville des morts*, publié en 1983³⁰. L'ouvrage est fondé sur des relevés de tombeaux organisés en corpus thématiques, quantifiables, révélateurs des représentations et des croyances d'une époque. Cette utilisation sérielle souple est une des spécificités de Michel Vovelle.

La mort et l'Occident et le débat Ariès-Vovelle

Une particularité de l'histoire de la mort reste la rapidité avec laquelle elle a été dotée de deux épais ouvrages de synthèse, chacun rédigé par un unique auteur, *L'Homme devant la mort* de Philippe Ariès en 1977 précédé par *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, paru en 1974-1975³¹, et *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours* de Michel Vovelle en 1983³². Ph. Ariès publiera cette même année un recueil d'images accompagné d'un texte qui fournit l'état ultime de sa réflexion³³. Les titres disent l'ambition des deux auteurs de décrire des évolutions de longue durée, du Moyen Age à nos jours. Une telle précocité leur a imposé de travailler de première main pour nombre d'aspects sur lesquels l'accumulation érudite des travaux n'avait pas encore commencé, même s'ils ont pu tous deux bénéficier des facilités documentaires offertes par les bibliothèques universitaires américaines³⁴.

Philippe Ariès, encore « historien du dimanche », pour reprendre ses propres termes, avait été invité pour la première fois à un séminaire universitaire à Aix, par Pierre Guiral. Tous deux, selon Ph. Ariès, s'étaient rencontrés chez Daniel Halévy³⁵. Sa rencontre avec M. Vovelle, qui achevait alors sa thèse, eut lieu à cette occasion, le 7 janvier 1970³⁶. Était né un « très amical

³⁰ M. VOVELLE et R. BERTRAND, *La ville des morts, essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux*, Paris, éditions du C.N.R.S., 1983. Sur l'enquête, R. BERTRAND, « Estudio de los cementerios franceses contemporáneos. Los problemas de método », *TRACE*, n° 58, Mexico, décembre 2010, p. 71-81.

³¹ Philippe ARIES, *Western attitudes towards death from the Middle ages to the present*, Baltimore-Londres, The Johns Hopkins University Press, 1974. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge jusqu'à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1975, et *L'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1977.

³² M. VOVELLE, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires, 1983, rééd. 2000, précédée de « La mort, état des lieux ». Voir aussi le projet de nouvelle préface cité ci-dessus à la note 4.

³³ Philippe ARIES, *Images de l'homme devant la mort*, Paris, Le Seuil, 1983.

³⁴ Sur les rapports d'Ariès avec les États-Unis, notice « Ariès » par Frederick S. PAXTON, dans Robert KASTENBAUM (dir.), *Macmillan Encyclopedia of Death and Dying*, New York et al., Macmillan reference USA, 2003, t. I, p. 35-36 et surtout le témoignage d'Orest RANUM, « Souvenirs de la vie quotidienne avec un anarchiste pieux », dans « Autour de Philippe Ariès », *Cahier d'histoire immédiate*, Toulouse, n° 39, printemps 2011, p. 61-70, en particulier p. 63 où l'auteur évoque son « désaccord avec M. Vovelle ».

³⁵ Philippe ARIES, *Un historien du dimanche*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 120.

³⁶ Je puis préciser la date exacte car j'en fus témoin : je venais de soutenir mon Diplôme d'études supérieures (auj. master) sur les cimetières de Marseille aux XVIII^e-XIX^e siècles et P. Guiral m'avait invité à cette séance.

compagnonnage » puis une « réelle complicité » selon M. Vovelle³⁷. Philippe Ariès, qui occupait une place originale au sein de l'*intelligentsia* historienne parisienne, dirigeait avec Robert Mandrou la collection *Civilisations et mentalités* des éditions Plon, où a été publiée la thèse de M. Vovelle³⁸. Ce dernier rédigea la notice nécrologique de Ph. Ariès dans *Le Monde* du 11 février 1984.

La mort et l'Occident de 1300 à nos jours est issu initialement d'une commande des éditions Pantheon books, lors du séjour de M. Vovelle à Princeton en 1976-1977³⁹. Ce volume de 793 p. (celui d'Ariès fait 641 p.) aurait dû être plus volumineux encore mais l'éditeur exigea des coupures et il en chargea non pas l'auteur lui-même mais un membre de l'EHESS qu'il rétribua sur les droits de l'auteur.

L'ouvrage semblerait, en dépit de sa richesse foisonnante, avoir eu un moindre retentissement que celui de Philippe Ariès, paru quelques années auparavant en 1977, ce qui est déjà une première explication. Ariès a publié le sien aux éditions du Seuil, qui ont une collection de poche « Points » dans laquelle il a paru très vite en deux volumes⁴⁰. Le livre de Michel Vovelle a connu un retraitage en 2000 mais aucune édition de poche. De plus Philippe Ariès, qui avait renoncé à toute ambition universitaire après un échec à l'agrégation au profit d'une carrière bureaucratique, d'ailleurs de haut niveau, avait su mettre au point un genre bien à lui, combinant la rigueur de la recherche avec ce type spécifique d'ouvrage de la production éditoriale française du temps qu'était l'essai, œuvre d'un franc-tireur défrichant une question dont il avançait une explication très personnelle⁴¹. Il a proposé à travers un « grand récit » multiséculaire un modèle explicatif, lequel a en particulier séduit nombre de spécialistes des sciences sociales, plus

³⁷ M. VOVELLE, « Préface pour l'édition 1997 » de *Piété baroque*, *op.cit.*, p. XIV. Ph. Ariès souligne ces liens au début de son intervention à la rencontre de Saint-Maximin, Cahiers de Saint-Maximin, Collège d'échanges contemporains, *La Mort aujourd'hui*, Marseille, Rivages, 1982, p. 159-160. Auparavant, il avait déjà qualifié M. Vovelle de « (s)on ami et complice » dans *Essais*, *op. cit.*, p. 12.

³⁸ Sur cette collection, G. GROS, *Philippe Ariès*, *op. cit.*, p. 156-163.

³⁹ M. VOVELLE, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, *op. cit.* M. Vovelle se montrait fier d'avoir contribué à l'illustration de l'ouvrage : sur 96 clichés, 17 sont de lui (et quatre de B. Cousin). À noter p. 219, cette plate-tombe où est gravé le portrait d'un couple, qui se trouve dans l'église de Gallardon, son bourg natal.

⁴⁰ Jacques ARIÈS (médecin, neveu de l'historien), « Les référents « intellectuels » de la loi Léonetti », dans « Autour de Philippe Ariès », *Cahier d'histoire immédiate*, *op. cit.*, p. 53-60 observe que dans le rapport de synthèse issu des auditions d'experts de 2005 préalables à la rédaction de la loi, Ariès est cité 32 fois, un record, et Vovelle 12 fois. Parmi les experts, M. Vovelle est celui qui cite le plus Ariès (4 fois).

⁴¹ Ce que souligne bien, dans son étude critique des travaux d'Ariès et Vovelle, Robert DARNTON, *The kiss of Lamourette, reflections in Cultural History*, New York, Norton, 1990, p. 268-290 à p. 280. Ph. Ariès présente explicitement en 1977 *Essais* comme la « véritable introduction » de *L'Homme devant la mort* (*op. cit.* p. 7).

habitués que les historiens d'alors aux tentatives de théorisations⁴².

M. Vovelle et Ph. Ariès se sont interrogés sur le ou les moteurs des changements qu'ils observaient, au lieu de s'en tenir au postulat vague du progrès historique qui était alors implicite en nombre de travaux. Ces changements sont, selon Philippe Ariès, sous-tendus par des « moteurs plus secrets, plus enfouis à la limite du biologique et du culturel, c'est-à-dire de l'*inconscient collectif*. Il anime des forces psychologiques élémentaires qui sont conscience de soi, désir d'être plus, ou au contraire sens du destin collectif, sociabilité, etc »⁴³. La position théorique de Michel Vovelle est, elle, résumée en une phrase : « En un mot, peut-on parler de l'évolution des attitudes humaines devant la mort sans se reporter à tout un système de références, qu'elles soient économiques, sociales, démographiques, spirituelles ou du domaine de l'idéologie ? »⁴⁴. C'est dans leur « entre-deux » que, selon lui, « s'inscrit l'histoire inconsciente des hommes »⁴⁵. Michel Vovelle distingue ainsi « la mort subie, la mort vécue, et le discours sur la mort »⁴⁶. Différence nette : pour Ariès, les évolutions résultent plutôt de processus lents inscrits dans la longue durée ; M. Vovelle valorise les crises, telle celle de la fin du XVIII^e siècle.

En fait, ce débat interprétatif avait surgi entre Ariès et Vovelle avant même la publication de leurs deux livres. Si le biographe français de Philippe Ariès, Guillaume Gros, y insiste très peu⁴⁷, en revanche son biographe américain, Patrick H. Hutton, lui a consacré un chapitre de son livre. Il a fort bien cerné ses traces écrites⁴⁸. Du 3 au 5 octobre 1974, les deux historiens ont

⁴² Exemple de son impact : Glennys HOWARTH, *Death & Dying. A sociological introduction*, Cambridge, Polity Press, 2007. Selon l'index, Ariès est cité dans 11 pages. Il n'est supplanté que par des sociologues : Durkheim (12), T. Walter (15), A. Kellehear (18). Vovelle n'est pas cité. *A contrario*, fortes réserves émises d'emblée par Jean-Claude CHAMBOREDON, « La restauration de la mort. Objets scientifiques et phantasmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976/2-3, p. 78-87 et « Sociologie et histoire sociale de la mort : transformation du mode de traitement de la mort ou crise de civilisation ? », *Revue française de sociologie*, t. 17, 1976/4, p. 665-676.

⁴³ Ph. ARIÈS, « Inconscient collectif et idées claires » *Anthinea*, n° 8 août-septembre 1975, p. 3-4. Repris dans *Essais*, op. cit. p. 221-223.

⁴⁴ M. VOVELLE, « Les attitudes devant la mort, front actuel de l'histoire des mentalités. Problèmes de méthodes, approche et lectures différentes », *Archives de sciences sociales des religions* n° 39, 1975, p. 17-29, repris avec une postface dans *Annales ESC*, 31^e an. 1976-1, p. 120-132.

⁴⁵ Voir l'introduction de M. VOVELLE, *La mort et l'Occident*, op. cit., p. 21.

⁴⁶ M. VOVELLE, *Idéologies et mentalités*, Paris, François Maspéro, 1982 p.103.

⁴⁷ Guillaume GROS, *Philippe Ariès. Un traditionaliste non conformiste, de l'Action française à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (1914-1984)*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, « Le grand historien de la mort (1975-1977) », p. 237-242 et « Vers la mort », 252-281.

⁴⁸ Patrick H. HUTTON, *Philippe Ariès and the Politics of french Cultural History*, Amherst and Boston, University of Massachussets Press, 2004, chap. 7 « Of Death and destiny. The Ariès/Vovelle Debate about the History of Mourning », p. 113-128. Il n'est pas négligeable d'observer que Vovelle n'est pas cité parmi les « Personals Interviews Conducted by the autor ». Voir également les remarques de François DOSSE, *L'histoire en miettes. Des Annales à la nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 1987, en particulier p. 203-205.

participé à un colloque organisé par le centre de sociologie du protestantisme de l'université de Strasbourg sur « L'évolution de l'image de la Mort dans la société contemporaine et le discours religieux des Églises ». Les actes en ont été publiés avec une célérité remarquable dans la première livraison de l'année suivante des *Archives des sciences sociales des religions*⁴⁹. Ils ont eu ensuite l'occasion de confronter leurs positions divergentes et d'en débattre publiquement lors d'une rencontre intitulée *La mort aujourd'hui* qui eut lieu en juillet 1981 dans le cadre de l'éphémère Collège d'échanges contemporains de Saint-Maximin (Var)⁵⁰. Michel Vovelle a prolongé cette réflexion par un texte « Y a-t-il un inconscient collectif ? » paru en 1982 mais qui résulte d'une présentation faite en janvier 1979 à un séminaire du Centre d'études et de recherches marxistes et fut d'abord publié dans *la Pensée*. Il y « formule (s)es réserves à l'égard d'un concept que son imprécision peut rendre mystifiant »⁵¹.

Philippe Ariès et Michel Vovelle nourrissaient tous deux l'ambition prométhéenne, qui fut celle de l'histoire des mentalités, de sonder « les reins et les cœurs » de ceux qui autrefois moururent, dans l'espoir d'établir, parfois mieux qu'ils ne le surent, ce qu'ils auraient pensé, cru ou cru croire, et même ressenti collectivement. Bref de « déchiffrer (...) l'expression inconsciente d'une sensibilité collective » (Ph. Ariès) ou d'écrire « l'histoire des évolutions non perçues par les hommes » (M. Vovelle)⁵². Mais si Ph. Ariès faisait preuve d'une nette originalité en avançant une explication de nature psychologique pour expliquer ce qu'il appelle « les changements de sensibilité », vouloir découvrir un sens profond qui échappe à la conscience des acteurs et qui puisse être en contradiction avec les « idées claires » que ces derniers se font de leurs actes équivalait à faire entrer l'histoire dans la voie des démarches interprétatives de la psychologie, la psychiatrie voire la psychanalyste, qui s'étaient nettement développées hors des préoccupations de l'historien et dont les représentants semblaient alors très inégalement soucieux ou désireux de soumettre leurs théories et leurs concepts à l'épreuve d'une démarche historique. Il n'est point assuré d'ailleurs que Ph. Ariès ait tenté ou même ait eu la tentation d'amorcer un tel dialogue. Cette notion d'inconscient collectif n'est pas référée sous sa plume à celui à qui on en reconnaît ordinairement la paternité, Carl-Gustav Jung. Lorsque le philosophe Gilles Ernst questionne

⁴⁹ *Archives de sciences sociales des religions* n° 39, 1975.

⁵⁰ Cahiers de Saint-Maximin, *La Mort aujourd'hui*, *op. cit.*

⁵¹ M. VOVELLE, « Y-a-t-il un inconscient collectif ? » dans M. VOVELLE, *Idéologies et mentalités*, *op. cit.*, p. 85-100 (citation p. 83, dans la présentation) et *id.*, « Sur la mort », p. 101-119. Voir aussi « La mort a une histoire, entretien de M. Vovelle avec C. Mazauric », *art. cit.*

⁵² Ph. ARIES, *Essais*, *op. cit.*, p. 13. Michel VOVELLE, « La longue durée » dans J. LE GOFF, R. CHARTIER, J. REVEL (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Les encyclopédies du savoir moderne, 1978, p. 325.

vainement, lors du colloque de Saint-Maximin, Philippe Ariès sur la « ressemblance entre (ses) propositions » et celles du psychanalyste, sa remarque semble si peu entendue que le nom du savant viennois est orthographié « *Young* » dans la transcription des débats⁵³. Je puis ajouter que, si j'en juge par les notes que j'avais alors prises, Ph. Ariès lui aurait répondu : « Je le connais mal »⁵⁴.

La position de Michel Vovelle n'était point non plus aisée. Ph. Ariès avait eu à la rencontre de Saint-Maximin cette remarque : « Il était, il est un rouge et je suis un blanc, même si son marxisme n'est pas facile à reconnaître dans son œuvre – ni dans sa conversation » et il observait au sujet de son livre : « Ni les sens profonds ni les motivations essentielles de l'auteur n'apparaissent avec évidence »⁵⁵. Dans l'introduction de *La mort et l'Occident*, M. Vovelle se borne à une citation de Marx, dont il reconnaît le caractère « volontairement vague », et emprunte avec un certain courage la formule de « l'entrelacement des temps » à Althusser, alors interné en asile psychiatrique, dont on sait les rapports complexes avec son parti⁵⁶. Hutton a ce mot cruel et très réducteur : « comme Ariès, Vovelle restait loyal à l'égard d'une tradition politique à la fortune déclinante ». Mais le même auteur a bien vu que « leurs conclusions empiriques n'étaient pas si éloignées que cela »⁵⁷.

Évoquer la postérité de l'apport des travaux sur la mort de Michel Vovelle exigerait une autre étude. On soulignera plutôt à quel point ils ont, pour la plupart, peu vieilli. *Piété baroque et déchristianisation* reste un des principaux monuments qui marquèrent la dernière génération des thèses d'État. Outre son importance épistémologique⁵⁸, l'étude des retables des âmes du Purgatoire a désormais valeur patrimoniale, certains d'entre eux ayant depuis disparu. *L'irrésistible ascension de Joseph Sec* n'a cessé, sous ses trois éditions successives, d'être disponible dans les librairies aixoises. *La mort et l'Occident* n'a pas été remplacé à ce jour.

⁵³ Cahiers de Saint-Maximin, *La Mort aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 127. P. HUTTON, *Philippe Ariès*, *op. cit.*, p. 123 observe que « For Ariès, the notion (...) constitutes a realm of tacit understanding whose subtleties he had not analyzed closely before ».

⁵⁴ M. VOVELLE, *Idéologies et mentalités*, *op. cit.*, p. 96 et p. 116 avait déjà pertinemment observé que l'inconscient collectif de Ph. Ariès « n'est ni celui de Jung, ni celui de Lévi-Strauss ».

⁵⁵ Cahiers de Saint-Maximin, *La Mort aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 160.

⁵⁶ M. VOVELLE, *La mort et l'Occident*, *op. cit.*, p. 23. Il se prémunit des critiques en observant : « Qu'on n'espère pas toutefois me prendre en flagrant délit de « marxisme vulgaire » qui fait sourire les bons esprits sur les deux rives de l'Atlantique. »

⁵⁷ P. HUTTON, *Philippe Ariès*, *op. cit.*, p. 123-125. « Like Ariès, Vovelle was loyal to a political tradition whose fortunes were vaning » et « their empirical findings were not that far apart ».

⁵⁸ Annie DUPRAT, « Michel Vovelle, un missionnaire de l'iconographie », *Historiens & Géographes*, n° 444, novembre 2018, p. 11-13.

Pierre Serna a observé que ce livre « offre une synthèse qui le place aux côtés des plus grands historiens français de l'époque moderne »⁵⁹. Il devrait être de ceux qui perpétueront longtemps le nom de Michel Vovelle.

Régis BERTRAND

⁵⁹ Pierre SERNA, « De la chance d'avoir eu ce maître » dans « Hommage, Michel Vovelle (1933-2018) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 395, janvier-mars 2019, p. 21-23, à p. 22.